

DEL-2021-127

L'An deux mille vingt et un, le huit juillet, à 14 heures 45 le BUREAU du Syndicat des Energies et de l'Aménagement Numérique de la Haute-Savoie, dûment convoqué en date du 1/7/2021, s'est réuni 'Salle du Comité' du SYANE, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul AMOUDRY.

Etaient présents :

Mme PARIS.

MM AEBISCHER, AMOUDRY, BAUD-GRASSET, COUTIER, DESCHAMPS, FRANCOIS, GILLET, GYSELINCK, JACQUES, OBERLI, PEUGNIEZ, RATSIMBA, STEYER.

Avaient donné pouvoir :

Mmes DETURCHE, TARAGON.

Etaient absents ou excusés :

Mmes BOUCHET, DALL'AGLIO, MERMIER.

MM. BOISIER, BOUVARD, CHASSAGNE, DEAGE, GENOUD, HACQUIN, MATHIAN.

Assistaient également à la réunion :

Mmes GIZARD, KHAY, PERRILLAT,

MM. LOUVEAU, SCOTTON, SOULAS, VIVIAN : du SYANE

Membres en exercice : 26

Présents : 14

Représentés par mandat : 2

Objet : COMMUNE DE DUINGT - ROUTE DES PRES BERNARD - AMENAGEMENT DE VOIRIE, ENFOUISSEMENT COORDONNE DES RESEAUX SECS - MARCHES DE TRAVAUX DANS LE CADRE DU GROUPEMENT DE COMMANDES AVEC LA COMMUNE

Exposé du Président,

Par délibération en date du 28 janvier 2021, le Bureau a approuvé la convention de groupement de commandes entre le SYANE et la commune de DUINGT pour l'aménagement de la rue des Prés Bernard.

La commune de DUINGT entreprend de réaliser des travaux d'aménagement de voirie pour la sécurisation des trajets piétons et cycles par la création d'un trottoir le long de la rue des Prés Bernard.

Parallèlement à ces travaux, le SYANE réalise l'enfouissement coordonné des réseaux de distribution publique d'électricité et de télécommunications, ainsi que la création d'un nouvel éclairage public sur ce secteur ainsi que le secteur de la promenade des Grands Champs.

Conformément à la convention de groupement de commandes, la commune, établissement coordonnateur, a lancé une procédure adaptée telle que définie par les articles R.2123-1 et R.2123-4 du Code de la commande publique, en vue d'attribuer les marchés de travaux, selon les lots et critères suivants :

La consultation comprend 4 lots.

Critères de jugement des offres pour les lots 1, 2 et 3 : 40 % : prix,
60 % : valeur technique.

Critères de jugement des offres pour le lot 4 : 60 % : prix,
40 % : valeur technique.

➤ **LOT N°1 : « TERRASSEMENT ET RESEAUX »**

Estimation du lot n°1 (concerne les deux maîtres d'ouvrage) :

Total : 255.389,20 € H.T.

Part Commune : 183.611,00 € H.T.

Tranche ferme : 155.246,00 € H.T.

Tranche Optionnelle : 28.365,00 € H.T.

Part SYANE : 71.778,20 € H.T.

➤ **LOT N°2 : « BORDURES ET REVETEMENTS »**

Estimation du lot n°2 (concerne les deux maîtres d'ouvrage) :

Total : 125.417,71 € H.T.

Part Commune : 112.179,80 € H.T.

Tranche ferme : 99.204,80 € H.T.

Tranche Optionnelle : 12.975,00 € H.T.

Part SYANE : 13.237,91 € H.T.

➤ **LOT N°3 : « AMENAGEMENTS PAYSAGERS »**

Estimation du lot n°3 (concerne la commune) :

Total : 56.172,50 € H.T.

Tranche ferme : 55.312,50 € H.T.

Tranche Optionnelle : 860,00 € H.T.

➤ **LOT N°4 : « GENIE ELECTRIQUE ET SUPERSTRUCTURE ECLAIRAGE PUBLIC »**

Estimation du lot n°4 (concerne le SYANE) :

Total : 68.850,91 € H.T.

Afin de pouvoir assurer un début de chantier dès le mois de septembre, il est prévu de réunir la Commission d'Appel d'Offres du groupement de commandes le 12 juillet 2021, pour analyser et classer les offres et permettre la signature des marchés à intervenir.

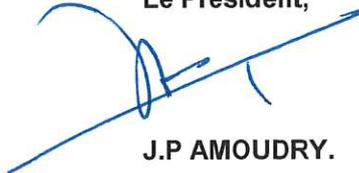
Il est proposé aux membres du Bureau de donner délégation au Président pour l'autoriser à attribuer et signer les marchés, conformément au classement établi par la Commission d'Appel d'Offres du groupement de commandes.

Les membres du Bureau sont invités :

1. à donner délégation au Président pour l'attribution des marchés à conclure pour les lots n°1 et 2 et 4 avec chacun des titulaires retenus,
2. à autoriser le Président à signer les marchés à intervenir, relatifs aux prestations sous maîtrise d'ouvrage du SYANE.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,


J.P. AMOUDRY.


ENERGIES & NUMERIQUE